

Le CSA la tête dans le bocal

PETIT ÉCRAN · Richard Sovied, de Télé Bocal, chaîne de l'Est parisien, nous raconte son audition pour obtenir une fréquence sur la TNT.

Richard Sovied, le « patron » de Télé Bocal, la télé associative de l'Est parisien ne semble pas s'être remis de son audition jeudi devant le CSA pour obtenir une fréquence sur la TNT francilienne : « Cela fait douze ans qu'on pratique la télévision associative et participative, raconte-t-il. Or, j'ai passé toute cette audition à essayer de faire comprendre aux conseillers du CSA que l'on n'avait pas besoin d'autant de moyens qu'une télé traditionnelle. »

Peine perdue, apparemment. Les sages l'ont en effet cuisiné sur la « viabilité financière » : « Sauf que nous, on fonctionne avant tout grâce au bénévolat, à la solidarité », se défend-il. Dans le même ordre d'idée, ils se seraient montrés on ne peut plus tatillons sur la « garantie du respect des lois » concernant les programmes audiovisuels – que Télé Bocal assure prendre en considération – mais aussi sur les grilles de programmes.

« Or, notre boulot, ce n'est pas de remplir des cases, s'insurge Richard. On n'en a pas besoin puisqu'on n'a pas de pub. Notre grille, elle change



Richard Sovied de *Télé bocal* en interview.

tous les jours. » Et de se souvenir de ces « sages » notant avec émoi « l'absence de grille pré-établie comme sur les chaînes traditionnelles ». En effet, Télé Bocal, ne se limitant pas aux treize et vingt-six minutes de rigueur ailleurs, n'est pas ce qu'on peut appeler une chaîne formatée.

L'autorité de régulation s'est donc bornée à comparer le fonctionnement de Télé Bocal avec celui d'une télé traditionnelle. Ce qui, pour cette télé associative basée non « sur une économie de marché mais au contraire sur une économie solidaire », est loin de lui être

favorable. « C'est surtout absurde. Comme la comparaison avec les autres candidats. Là, le CSA ne fait que s'appuyer sur le système actuel pour poser ses questions. Et ensuite faire son tri. »

Absurde ? Pas tant que ça, en fait. « Pour eux, une télévision, c'est une entreprise avec un dirigeant qui contrôle tout, dénonce Richard. Et cela dans un système pyramidal contraire à notre gestion linéaire. Pour eux, la solidarité ne fait pas partie de la télé. Alors que pour nous, c'est un outil d'expression local où l'on s'efforce de ne pas reproduire

le schéma de la société, avec toutes ses hiérarchies, mais plutôt de faire en sorte que tous puissent participer. »

Le gendarme du PAF a beau mettre en avant le fait que « le même traitement prévaut pour tous les candidats », se cantonner à l'aspect économique, ne s'intéresser qu'à la viabilité financière et non au contenu ou au projet proprement dit montre clairement que tous ne sont pas logés à la même enseigne : « Ce que le CSA cherche avant tout, c'est à débusquer les risques financiers, souligne le président de Télé Bocal. Or, pour lui, les associations restent des structures trop fragiles pour faire de la télévision. »

Et pourtant, avec 300 000 euros par an, cette chaîne déjà présente sur le Net et bien implantée dans l'Est parisien, veut prouver le contraire, ne réclamant que trois heures de programmes sur un canal partagé. Une solution qui permettrait à plusieurs télévisions associatives de grimper sur le numérique hertzien. À condition de s'entendre. Et surtout, de faire front.

Fernand Nouvet